

# Histoire de l'OSE – Le sauvetage des enfants juifs de France vers les Amériques

## Le sauvetage des enfants juifs de France vers les Amériques, 1933-1947

**Katy Hazan**

extrait de l'ouvrage « Terres Promises - mélanges offerts à André Kaspi », publications de la Sorbonne, 2009

L'Amérique, terre de promesses et d'espoir pour les damnés de la vieille Europe et en particulier pour les Juifs persécutés reste fermée dans les années trente et quarante à ceux qui fuient la barbarie nazie. Telle est la réalité des chiffres. Trois millions de Juifs sont accueillis entre 1881 et 1914, seulement 165.000 de 1933 à 1943. L'isolationnisme l'emporte.

Pourtant, depuis 1933, les organisations juives se mobilisent pour essayer de sauver des enfants juifs des griffes nazies et l'Amérique fut l'une de ces destinations du sauvetage. Le comité exécutif de l'American Jewish Committee met en place un comité d'aide aux enfants allemands. Sa responsable, Cecilia Razovsky, espère pouvoir faire venir 400 enfants d'Allemagne. En réalité, seuls 250 d'entre eux, âgés de moins de 14 ans, furent autorisés à entrer aux Etats-Unis. Mais, en ces temps de dépression, les familles d'adoption, qui, selon la loi américaine, devaient être juives, furent difficiles à trouver et chaque enfant coûtait au comité 500 dollars par an.

Avec le déclenchement de la guerre en Europe, les départs ne peuvent plus se faire que par l'Angleterre, ou par Lisbonne, via l'Italie et la France occupée, ou encore par la Hollande et la Suède. En 1940, des enfants, non juifs pour la plupart, arrivent de Grande-Bretagne, fuyant les bombardements de Londres. Vers cette période des organisations comme l'OSE et les Quakers américains réussissent à faire partir aussi des enfants de France, souvent sortis des camps d'internement de Vichy. Mais avec l'entrée des

Allemands en Zone sud, les visas sont suspendus dès novembre 1942. Les derniers convois d'enfants originaires d'Europe centrale partent de Lisbonne entre 1943 et 1945. Au total un millier d'enfants furent ainsi sauvés.

Nous nous attacherons à traiter ici plus précisément de la France et des efforts déployés par l'OSE pendant et dans l'immédiat après-guerre.

## **L'Œuvre de Secours aux enfants (OSE)**

Née à Saint-Pétersbourg en 1912, son titre en russe : *Obshtshestvo Zdravookraney Evrei (OZE)* peut se traduire par “ Société pour la protection sanitaire des populations juives”. De Russie, elle essaime en Lituanie puis en Pologne, c'est-à-dire dans toute la Zone de résidence des Juifs de l'Empire tsariste. Contrairement aux structures de charité traditionnelles, l'OZE propose une politique globale de protection sociale, créant des centres de protection infantile appelés gouttes de lait, des maisons d'enfants, des centres sportifs et des programmes pour former des médecins pédiatres.

La Première guerre mondiale l'oblige à reconsidérer ses priorités, qui sont désormais les blessés du front, puis les personnes déplacées. Mais, dans les grandes villes, des comités d'aide de l'OZE organisent aussi des soupes populaires, dispensent une action médicale et une aide spécifique aux enfants. Ce programme est ruiné par la Révolution russe et la guerre civile. Le judaïsme russe est divisé entre ceux qui aspirent à une intégration totale et ceux qui veulent maintenir une spécificité juive. Mais, à son congrès de 1917, l'OZE décide à l'unanimité de poursuivre son action dans l'esprit de la *Haskalah*, c'est-à-dire des « Lumières » juives qui pousse à la modernisation des communautés, et suit ce programme jusqu'à la dissolution des organisations juives dans la Russie bolchevique. Avant de quitter la Russie, l'OZE intervient par exemple lors des pogroms de Biélorussie de 1921, considérant que la lutte contre les excès antisémites compte au nombre de ses priorités absolues.

En 1923, le siège central s'installe à Berlin. Le sigle russe disparaît pour celui d'OSE. L'institution se dote d'une organisation nouvelle : L'Union-OSE fédère les différentes filiales sous la présidence d'Albert Einstein<sup>1</sup> ; Lazare Gurvic<sup>2</sup> en devient le secrétaire général. Son programme a désormais une portée internationale : « *L'OSE doit étendre son travail partout où il y a un nombre important de Juifs et où les conditions intérieures et extérieures de leur existence exigent que des mesures soient prises pour améliorer leur état physique* », peut-on lire dans les résolutions du congrès de 1923<sup>3</sup>. Des comités locaux s'implantent dans le monde entier, dans les pays scandinaves, en Afrique du Sud, en Australie, en Afrique du Nord, et même en Inde et en Extrême-Orient. En ce qui concerne les fonds, des campagnes communes d'appel sont organisées en 1926 avec une autre organisation juive vouée à la promotion du travail manuel, l'ORT<sup>4</sup>. Cette collaboration restera très étroite, en particulier en France : L'OSE veille à la santé physique des populations juives ; l'ORT prépare leur intégration dans la vie économique et sociale.

Ce réseau international prend tout son sens avec la montée du nazisme. En 1933, une branche s'installe à Genève, une autre à Paris<sup>5</sup>. Jusque-là rien ne prédestinait la France à devenir un champ d'action pour l'OSE ; ni l'état sanitaire de la population juive, ni sa situation sociale et juridique ne le justifiaient. Mais, dans les années trente, le flot de réfugiés venant d'Europe

---

<sup>1</sup> Le professeur Albert Einstein (Ulm, 1879-Princeton, 1955), d'origine allemande, naturalisé suisse, puis américain, Prix Nobel de physique en 1921, devint Président d'honneur de l'Union-OSE, alors qu'il enseignait à l'université de Berlin. Il présida plusieurs conférences, appuya les campagnes de collectes de fonds, l'aide aux médecins allemands chassés par le nazisme et les efforts du Joint et de la section américaine de l'OSE pour l'entrée de centaines d'enfants aux Etats-Unis en 1940-1942. Peu avant sa mort, il rendit hommage à l'OSE pour le sauvetage des enfants juifs en France.

<sup>2</sup> Avocat d'origine lituanienne, né à Panevėžys (province de Kaunas), Lazare Gurvic consacra toute sa vie à l'OSE. Secrétaire général de l'OSE russe de 1917 à 1923 ; secrétaire général de l'Union-OSE de 1923 à 1960 ; secrétaire général de l'OSE -France de 1934 à 1942.

<sup>3</sup> Union-OSE, *Mélanges dédiés au Dr B. A. Tschlenoff à l'occasion de son 80<sup>e</sup> anniversaire*, Genève, 1946.

<sup>4</sup> En russe, « Société pour la propagation du travail et de l'agriculture parmi les Juifs », l'ORT est une organisation philanthropique, créée en 1880 à St-Petersburg pour soutenir et développer des écoles artisanales pour les Juifs. Elle s'installe en France en 1921 et prend le nom d'Organisation Reconstruction Travail.

<sup>5</sup> Martine Lemalet (dir.), *Au secours des enfants du siècle, regards croisés sur l'OSE*, Nils éditions, 1993.

centrale pose des problèmes inédits. Fin août 1933, l'Union-OSE est donc déclarée à la Préfecture de Police de Paris, mais ce n'est qu'en 1935 que la branche française est officiellement reconnue. Lazare Gurvic en reste le secrétaire général, Alexandre Besredka le premier président<sup>6</sup>. Tout en poursuivant son travail sur le plan international, l'organisation s'implante dans les quartiers juifs de la capitale française, où réside la grande masse des réfugiés, arrivés par vagues successives. Dans sa version française, l'OSE choisit de garder les initiales de son nom russe et devient « l'Œuvre de Secours aux Enfants<sup>7</sup> ».

Grâce à une campagne intensive, l'OSE peut ouvrir, à la fin de l'année 1935, sa première colonie de jour à Montmorency sous le patronage de la baronne Pierre de Gunzbourg<sup>8</sup>, ainsi que son premier dispensaire. Le projet d'un centre neuropsychiatrique pour enfants déficients est plus ambitieux<sup>9</sup>. Elle crée pour les enfants de Juifs immigrés ayant subi de graves traumatismes avant leur arrivée en France un patronage d'observation dirigé par le Dr Polinow (mort en déportation). Enfin, elle se doit de venir en aide aux médecins persécutés, juifs allemands en particulier, en mettant sur pied un service spécial de réinsertion professionnelle en lien avec la Ligue mondiale des médecins juifs fondée en 1936.

Le sauvetage des enfants la mobilise donc très tôt. Mais qui sont au juste ces derniers ?

---

<sup>6</sup> Le Docteur Besredka fit toute sa carrière à l'Institut Pasteur. Il est l'inventeur de nombreux procédés de recherches en immunologie et en prévention des maladies virales, qui restent à la base de la lutte actuelle contre les infections microbiennes.

<sup>7</sup> Katy Hazan, *Une mémoire pour le futur, 90 ans de l'OSE*, Somogi, 2003

<sup>8</sup> La famille Gunzbourg soutenait déjà l'OZE en Russie.

<sup>9</sup> *Revue OSE*, janvier 1937, « Le patronage comme centre d'observation »

## Les enfants pris en charge par l'OSE en France

L'OSE s'occupe évidemment des enfants les plus exposés, c'est-à-dire les enfants de Juifs étrangers. Il en est arrivé après la Nuit de Cristal, par l'intermédiaire de divers comités de secours, en provenance principalement d'Allemagne et d'Autriche. L'OSE a ouvert, pour 400 d'entre eux, des maisons d'enfants à Montmorency dirigé par un remarquable pédagogue, Ernst Papanek, réfugié socialiste autrichien <sup>10</sup>. Il s'agit d'enfants envoyés seuls par des parents prévoyants - certains religieux, d'autres de familles allemandes très intégrées -, ainsi que de jeunes dont les parents sont eux-mêmes réfugiés en France et qui ont participé à un camp d'été des Faucons rouges<sup>11</sup> au Plessis-Robinson, dans la région parisienne. S'y ajoutent des enfants débarqués du *Saint-Louis*, ce bateau de réfugiés refusé par Cuba et longtemps errant.

D'autres groupes d'enfants furent accueillis par la baronne Germaine de Rothschild au château de la Guette près de Lagny, où 130 jeunes vécurent pendant quelques mois l'expérience d'une véritable « république d'enfants » ; de son côté, le comte Hubert de Monbrison mit son château de Quincy-sous-Sénart, à la disposition d'une quarantaine de garçons arrivés de Berlin. Les uns et les autres furent confiés à l'OSE au cours des années suivantes.

L'OSE a également en charge des enfants de Juifs immigrés, pauvres et la plupart polonais, qu'elle évacue lors de la Drôle de guerre vers des châteaux de la Creuse et de la Haute-Vienne, en tout un petit millier d'enfants.

---

<sup>10</sup> Ernst Papanek, *Les Enfants de Montmorency*, Union-OSE, Genève, 1968.

<sup>11</sup> Les faucons rouges étaient regroupés dans l'International Falcon Movement, organisation de jeunesse socialiste autrichienne, créée au début du XXe siècle par le pédagogue Anton Afritsch, autour des valeurs de la mixité, de l'autodiscipline et de l'autogouvernement. Ils se développent en 1918 pour former les cadres de la république socialiste autrichienne.

Enfin, à partir de 1940, l'OSE, aux côtés d'autres organisations juives et non juives intégrées au Comité de Nîmes<sup>12</sup>, cherchent à sortir les enfants, qui y sont internés avec leurs parents, des camps de Vichy en zone sud. A la veille des rafles d'août 1942, il n'en reste pratiquement plus dans ces camps. Les plus petits, sortis de Rivesaltes et de Gurs, ont été envoyés dans les maisons de l'OSE ou dans des pouponnières, en particulier celle de l'Assistance médicale aux enfants de réfugiés de Limoges, sous la direction du Dr Gaston Levy. Sous-alimentés, couverts de poux, il leur faut en effet « se retaper » avant de pouvoir émigrer. Comme malheureusement, après août 1942, les camps se remplissent à nouveau, les commissions de criblage permettent à nouveau de mettre d'autres enfants à l'abri.

Ce sont cependant les adolescents, entre 16 et 20 ans, qui courent les plus grands dangers. Déportables, ils n'entrent pas dans la catégorie des heureux élus pouvant espérer gagner l'Eldorado américain. Cachés dans les fermes écoles des Eclaireurs israélites de France, dispersés chez les paysans ou dans des centres d'apprentissage, ils font l'objet d'une longue correspondance entre l'OSE et ses interlocuteurs américains en vue d'assouplir les règles d'accueil. Adressées à Andrée Salomon, responsable du service social de l'OSE, des lettres de jeunes en détresse sortis des camps d'internement sont envoyées en Amérique pour tenter de fléchir les autorités et d'alerter l'opinion publique juive sur ce qui se passe en France.

## Le contexte américain

Le problème particulier des réfugiés d'Europe centrale s'inscrit dans un cadre général de restriction à l'entrée sur le territoire américain que symbolisent les lois des quotas de 1924 et 1927 à l'encontre des catholiques, des « révolutionnaires » et pour la protection de l'identité anglo-saxonne. Il

---

<sup>12</sup> Il s'agit du regroupement des œuvres caritatives destinées à intervenir dans les camps d'internement français. Voir Anne Grynberg, *Les Camps de la honte. Les internés juifs des camps français 1939-1944*, Paris, La découverte, 1991, réédition 1999.

s'agit d'un combat pour l'américanisation dans un contexte de peur issu de la Grande Guerre, puis de dépression économique. Les Juifs allemands en ont fait les frais à un double titre, en tant qu'immigrés d'origine germanique et en tant que Juifs. D'ailleurs de violentes campagnes antisémites éclatent à l'époque du New Deal qualifié par certains de *Jewish Deal*.

L'arrivée d'Hitler au pouvoir en Allemagne et les persécutions qui s'ensuivent modifient peu l'état d'esprit de l'opinion publique. En avril 1933, après le boycott des magasins juifs dans le Reich, Roosevelt propose d'accueillir un certain nombre de personnalités connues. A cette occasion, le leader juif Felix Frankfurter, par ailleurs professeur à la Harvard Law School, propose de libéraliser la loi des quotas en supprimant la clause restrictive dite LPC (sur les personnes risquant de tomber à la charge publique) dans les cas de persécutions raciales ou religieuses. Il se heurte à l'opposition du Département d'Etat. Non seulement, les quotas restent inchangés, mais ils sont appliqués de manière de plus en plus restrictive, malgré des tentatives de libéralisation.

La politique en matière d'immigration dépend de la pression de l'opinion publique et des votes du Congrès d'une part, des initiatives présidentielles d'autre part, mais également des fonctionnaires en charge de la politique des visas. Ainsi, l'émotion qui saisit une partie de l'opinion devant les persécutions qui suivent l'Anschluss en mars 1938 conduit le Département d'Etat à assouplir les règles d'obtention des visas, grâce surtout à la présence d'un fonctionnaire bienveillant Georges S. Messerschmidt, auparavant consul à Berlin de 1930 à 1934. Mais le projet de Roosevelt d'augmenter les quotas allemand et autrichien se heurte à l'hostilité du Congrès et les demandes consécutives à la Nuit de Cristal sont dix fois plus importantes que le quota attribué<sup>13</sup>.

---

<sup>13</sup> 309 382 demandes pour un quota de 27 370. Voir Marc-André Chaguéraud, *Tous coupables ? Les démocraties occidentales et les communautés religieuses face à la détresse juive 1933-1940*, Cerf, 1998.

La destinée de la loi Wagner est également significative. En février 1939, le Wagner-Rodgers Act, sur proposition du sénateur démocrate Robert F. Wagner et du député républicain Edith N. Rogers, prévoit l'accueil de 20 000 enfants juifs allemands de moins de 14 ans hors quota<sup>14</sup>. Le Congrès vote la loi, mais à condition que l'admission de ces enfants diminue d'autant le quota allemand. Elle est donc vidée de son contenu et classée sans suite par le président Roosevelt.

Pendant la guerre, la psychose autour d'une cinquième colonne restreint encore les conditions d'obtention des visas arrêtées par le ministère de la Justice, tant on redoute l'arrivée d'espions nazis au milieu des immigrants.

*Le résultat est immédiat, relate l'historien Patrick Weil : alors que le nombre de visas attribués était monté de 1933 à 1938, il chute soudain de 27 370 en 1939 à 4883 en 1942. Pour sauver en 1940 quelques centaines d'intellectuels réfugiés en France la bataille est rude entre le Centre américain de secours, animé par Varian Fray, l'Emergency Rescue Committee et le Département d'Etat de plus en plus restrictif sous l'impulsion de Breckinridge Long, nommé à la tête de la Division des problèmes spéciaux de la Guerre au Département d'Etat en 1940. Toujours en 1940, les Etats-Unis décident de ne plus attribuer de visas aux personnes sans recommandations. Enfin, au printemps de 1941, il est décidé de rejeter toute demande émanant de personnes ayant des parents vivant sur un territoire sous la domination du Reich : pour le Département d'Etat soutenu par Roosevelt les risques de pressions allemandes sont trop élevés ; toutes les autres demandes sont soumises aux investigations du FBI, ce qui ne manque pas d'accroître la durée et la bureaucratisation des procédures et donc de limiter les entrées<sup>15</sup>. »*

---

<sup>14</sup> Selon les quotas, seuls 150 000 émigrés pouvaient entrer sur le sol américain, dont 26 000 en provenance d'Allemagne. Voir Philip K. Jason et Iris Posner, *Don't Wave Goodbye, The Children Fligt from Nazi Persecution to American Freedom*, édit Praeger, Londres, 2004

<sup>15</sup> Patrick Weil, « Politiques d'immigration de la France et des Etats-Unis à la veille de la Seconde Guerre mondiale », *Les Cahiers de la Shoah*, Liana Levi, Conférences et séminaires sur l'histoire de la Shoah, Université de Paris I, 1994-1995, p. 51-79.



Tel est le contexte auquel se heurtent les organisations chargées du sauvetage des enfants juifs de France : il leur faut forcer les portes de l'Amérique.

## La mobilisation des organisations juives de part et d'autre de l'Atlantique

De 1933 à 1940, la mobilisation, lente, concerne surtout d'autres pays européens où l'aide est plus urgente comme la Pologne ou l'Allemagne. La première conférence de l'OSE à New-York, en janvier 1940, aborde la question des enfants de France, mais aucune action n'est entreprise. Outre-Atlantique, les différentes associations ne réalisent pas l'ampleur du drame et n'ont donc aucun sens de l'urgence. De plus, les dirigeants de la communauté juive eux-mêmes considèrent que les enfants sont en sécurité dans la France de Vichy. Cependant, dans la France vaincue, le Comité israélite pour les enfants venant d'Allemagne et d'Europe centrale dirigé par Guy de Rothschild se démène pour les enfants de la Guette<sup>16</sup>. L'émigration, dès le début de la guerre, de certains animateurs de l'Union-OSE, dont Ernst Papanek, permet d'accélérer les procédures et l'obtention de visas préférentiels pour des groupes d'enfants de moins de seize ans<sup>17</sup>. Mais pratiquement seul, le pédagogue se retrouve sans aucun appui, puisque l'OSE n'installe son antenne aux Etats-Unis qu'en 1941<sup>18</sup>.

L'Union OSE avait nourri le projet de créer une organisation OSE en Amérique dès les lendemains de la première guerre mondiale. Une

---

<sup>16</sup> Arch. AJDC, New York, child Care, 611. Dans une note adressée au Joint de Lisbonne, en septembre 1940, Guy de Rothschild demande des visas pour 230 enfants dont une quarantaine a de la famille aux USA car, dit-il, "*en raison des circonstances nouvelles, notre comité croit devoir reconsidérer l'avenir des enfants qui lui sont confiés. Il ne peut assumer la responsabilité de leur assurer un avenir en France*".

<sup>17</sup> Ernst Papanek, *Out of the fire*, New York, Ed William Morrow, 1975, pp.217-228. Il consacre un chapitre de son livre à raconter les démarches, souvent vaines, pour faire venir tous les enfants de Montmorency et ouvrir une maison.

<sup>18</sup> Des personnalités médicales, J.J. Rongy et A.J. Golub, installent un bureau à New York et le Dr Leo Wulman, francophone, en devient le secrétaire général.

délégation fut envoyée aux Etats-Unis dans ce but en 1924 mais sans réussir, malgré quelques succès de propagande, à poser les bases d'une organisation. Il faut attendre la deuxième guerre mondiale et l'arrivée de nombreux collaborateurs européens de l'OSE<sup>19</sup> pour que l'American OSE Committee (Amerose) voit le jour. Selon une source interne,

*Les différents projets conçus se cristallisèrent autour de l'idée que l'OSE en Amérique devait avoir les mêmes tâches que la Hadassa<sup>20</sup> : propager parmi le large public juif les conceptions de l'OSE, créer des sections, des cercles d'amis et de collaborateurs, rechercher scientifiquement les méthodes propres à la réhabilitation physique du peuple juif et, last not least, mobiliser les forces sociales juives pour en faire jaillir de nouvelles sources d'aide financière en faveur du travail de l'OSE dans les différents pays où il s'exerce au profit des populations nécessiteuses<sup>21</sup>.*

Il s'agit donc de relancer les campagnes financières en Afrique du Sud, en Australie dont se chargeaient avant la guerre les comités ORT-OSE, de créer en particulier de nouvelles bases d'intervention en Amérique latine. Mais la tâche urgente concerne l'organisation du sauvetage des enfants en liaison avec la branche française.

Depuis 1940, les dirigeants de l'OSE-France, installés à Montpellier - en particulier Lazare Gurvic -, sont en relation épistolaire continue avec le Dr Wulman<sup>22</sup>, jusqu'à l'entrée forcée de l'œuvre dans l'UGIF<sup>23</sup> en mars 1942.

---

<sup>19</sup> Notons que ni Lazare Gurvic, ni Joseph Weill n'obtiennent le précieux affidavit.

<sup>20</sup> Organisation des femmes sionistes des Etats-Unis, créée en 1909, par Henrietta Szold pour venir en aide aux Juifs de Palestine. Cette organisation constituée à l'origine d'un petit groupe de médecins et d'infirmières, fut un relai puissant du mouvement sioniste Outre-Atlantique et essaima dans le monde. Sa fondatrice s'installa en Palestine en 1927 et fut l'une des trois membres du comité exécutif du mouvement sioniste.

<sup>21</sup> Rapport du Dr Leo Wulman, *Les Tâches de l'OSE dans l'hémisphère occidental*, janvier 1946. Fonds Tschlenoff, boîte V.

<sup>22</sup> Fonds Tschlenoff, boîte V, OSE Amérique, correspondance de 1940-1950.

<sup>23</sup> L'Union générale des Israélites de France est créée en novembre 1941, sous la pression allemande.

Après 1943, les liens passent par Genève où Lazare Gurvic rejoint l'Union-OSE, en même temps que le Dr Joseph Weill. Le Dr Wulman a l'espoir d'accueillir les enfants de l'OSE et cherche à faire reconnaître l'Amerose comme une organisation de secours indépendante au même titre que le Safe Children Found. Il cherche également à mobiliser l'opinion publique américaine sur la situation des Juifs de France. Des écoliers, des collégiens et des étudiants, des organisations féminines collaborent à l'envoi de colis individuels, alimentaires et vestimentaires, mais il ne semble pas que le comité ait pu peser sur les décisions des autorités en matière de quotas.

En revanche, les liens avec Morris Troper, le représentant de l'American Joint Distribution Committee (Joint) de New York, sont facilités. Avant la création effective d'Amerose en 1941, un comité de quelques personnalités médicales s'est mis en relation avec le Joint pour fournir de l'argent et continuer d'envoyer des mandats. Il s'agit de rendre l'OSE-France financièrement autonome, par des envois directs d'argent en provenance du Joint, indépendamment de la coordination de toutes les œuvres juives. Car le Joint est le principal pourvoyeur de fonds pour le sauvetage des enfants, aussi bien en France, qu'en Pologne où l'OSE est également implantée<sup>24</sup>. Il fallait en effet de l'argent, beaucoup d'argent pour sortir les enfants, affréter les bateaux et garantir que les enfants une fois sur place ne soient pas à la charge de l'Etat. Une délégation du Joint en Europe arrive donc en France à Marseille avec, à sa tête, d'abord Herbert Katzki puis le Dr Joseph Schwartz qui s'installe ensuite à Lisbonne. La première difficulté concerne les transferts de fonds, transferts que le gouvernement américain a interdits vers l'Europe occupée.

En revanche, aux Etats-Unis, l'Amerose organise la réception et l'avenir des enfants. Le projet de création d'un foyer regroupant tous les enfants venus de France pour que l'organisation puisse les suivre et prolonger son action éducative est rejetée. Il n'est pas dans les habitudes outre-Atlantique

---

<sup>24</sup> La filiale de l'OSE appelée TOZ essaye de faire partir des enfants par Kaunas (Lituanie).

de créer de telles collectivités, les Américains préférant confier les enfants à des familles d'adoption. Aussi l'OSE cherche-t-elle à établir une liaison entre les enfants sauvés et les parents qu'ils ont dans différents pays. Grâce aux listes publiées dans des dizaines de journaux, beaucoup d'enfants purent ainsi retrouver leurs proches.

Mais l'enjeu principal reste de faire pression sur le Département d'Etat pour obtenir un nombre suffisant de visas, si possible, collectifs.

## La plaque-tournante Suisse

La Suisse a joué dans cette affaire un rôle non négligeable. Elle abrite depuis 1933 le siège de l'Union-OSE présidée par le Dr Tschlenoff, laquelle est en relation étroite avec la direction de l'OSE-France. Très tôt, elle reçoit des informations précises sur la situation des Juifs de France<sup>25</sup>. L'Union-OSE travaille également avec Sally Mayer, un bijoutier de Saint-Gall qui représente le Joint en Suisse et préside jusqu'en 1942 la *Schweizerische Israelitische Gemeinschaft* (SIG, la Fédération suisse des communautés juives). Toutes les dépenses sont assurées par lui, non sans difficultés, tandis que le bureau de Lisbonne, dirigé par le Dr Schwartz, sert de relais avec New-York.

Depuis la fin des années trente, divers comités dont l'Union internationale de secours aux enfants ont pris en charge le sauvetage, d'abord des enfants de réfugiés espagnols puis de tous les enfants victimes de la guerre. D'autres comités voient le jour au fur et à mesure des événements, dont le Comité d'action pour les enfants réfugiés en France non-occupée. Le Dr Tschlenoff représente l'Union-OSE aux réunions du dit comité qui se

---

<sup>25</sup> Joseph Weill, responsable de l'OSE pour les camps d'internement, fait plusieurs voyages à Genève en 1941 avant de s'y réfugier en 1943. Ses rapports confidentiels sont très détaillés sur la situation dans les deux zones, les déportations et les différents camps, y compris Drancy.

tiennent à Genève en 1942 et 1943. Composé des représentants d'une douzaine d'organisations suisses laïques, catholiques et protestantes, il est présidé par Donald Lowrie, en tant que président du Comité de Nîmes. Les procès-verbaux conservés permettent de mieux connaître la façon dont les membres du Comité d'action, dont plusieurs travaillent en France, étaient à même d'évaluer la situation des enfants juifs étrangers en Zone sud après les rafles de l'été 1942, l'internement et la déportation de nombreux enfants. Ils font assaut d'imagination pour trouver le moyen de sauver au moins 6.000 d'entre les 22.000 enfants menacés. Divers télégrammes sont envoyés aux agences du Joint à Lisbonne et New York, ainsi qu'au Congrès juif mondial pour activer les démarches auprès des autorités. Les réponses, confirmées par le Federal Concil of Churches, arrivent seulement en septembre 1942, via le Joint de Lisbonne : seuls sont assurés les fonds nécessaires à l'immigration de mille enfants vers les Etats-Unis.

Le comité met alors tous ses espoirs dans une solution pour 4.000 autres enfants, qui ferait un séjour transitoire en Suisse, suivi d'une réémigration vers les Etats-Unis. D'autres solutions sont envisagées vers Saint-Domingue, le Canada ou l'Australie, en donnant, à chaque fois, l'assurance que cette émigration ne serait que temporaire, qu'elle durerait seulement jusqu'à la fin de la guerre et que les enfants seraient à la charge exclusive des organisations juives d'assistance. D'autres négociations portent sur le principe de l'obtention de visas collectifs et sur les limites d'âge : 2 à 14 ans pour les enfants en provenance des pays de l'Axe et jusqu'à 16 ans pour les autres.

Après la fermeture des frontières françaises en novembre 1942, le comité continue à se réunir. Il devient le Comité d'action pour l'émigration des enfants, d'autant que sous la pression, semble-t-il, d'un comité présidé par Eleonore Roosevelt la Maison Blanche autorise l'entrée de 5.000 enfants à la fin de 1942. Au total pourtant, seuls quelque 350 profitèrent de l'aubaine. Pourquoi donc ?

## L'eldorado américain

Cinq convois seulement ont pu partir, avec des enfants dont tous ne sont pas juifs. Ils sont 350 de l'OSE sur un millier de dossiers remplis. Les listes en ont été soigneusement préparées par « le comité des trois », formé d'un représentant de l'OSE, de celui des Quakers et d'un médecin. Les enfants doivent avoir des autorisations de sortie de leurs parents et les précieux « affidavits » américains. Les dossiers sont traités par une autre instance à Marseille, le Service international de la Société des amis. Les visas étant individuels, les procédures sont longues. De plus, il faut prévoir des convoyeurs dotés de visas en bonne et due forme. La difficulté d'obtenir des visas pour des adultes juifs oblige les organisateurs à faire venir des accompagnateurs américains.

Le premier convoi part le 10 juin 1941 ; une centaine d'enfants embarquent sur le *Mouzinho*. Le deuxième convoi part le 12 ou le 13 août 1941 pour un premier groupe, 96 enfants supplémentaires embarquant le 3 septembre 1941 sur le *Serpa Pinto*. Beaucoup viennent des maisons de l'OSE. Ils débarquent à New York et sont transportés en autocars à Pleasantville, dans des baraques de fortune de l'armée américaine. Là, ils attendent que des familles d'accueil veuillent bien les recevoir et cette attente peut durer plusieurs semaines<sup>26</sup>. Le troisième convoi part de Casablanca, le 14 mai 1942<sup>27</sup>. Le dernier convoi, déjà agréé par le consulat américain de Marseille, doit, lui, rebrousser chemin du fait de la rupture des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la France et de la suspension des visas par Vichy en novembre 1942<sup>28</sup>.

À la faveur de la sortie progressive des enfants internés dans les camps de Zone sud, l'OSE a en effet reçu 1 408 demandes d'émigration émanant soit des enfants eux-mêmes soit des parents, mais seul un enfant sur dix a quelque

---

<sup>26</sup> *Don't wave Goodbye*, op. cit, p 167.

<sup>27</sup> Les listes d'enfants se trouvent dans les archives privées de l'OSE.

<sup>28</sup>. Sur les différents départs voir Sabine Zeitoun, *L'OSE... op. cit.* pp. 137-144.

chance de pouvoir quitter la France. En effet, il est nécessaire de franchir trois obstacles ou plutôt d'obtenir pas moins de trois visas : un premier pour quitter la France, un second pour pouvoir transiter par l'Espagne ou le Portugal, un troisième enfin pour être autorisé à débarquer à New York. La délivrance de ces visas est une affaire très compliquée et pleine de rebondissements, les blocages venant tantôt des Etats-Unis, tantôt de la France, au gré des évènements. Preuve que la situation française est totalement méconnue outre-Atlantique : Les fameux "affidavits", tant convoités par les Juifs pris dans la nasse de l'Europe hitlérienne, sont obtenus au compte-goutte et de manière individuelle, à condition qu'ils aient de la famille sur place ou des personnes se portant garants pour eux ; les solutions d'émigration proposées en dehors des Etats-Unis sont toutes plus ou moins farfelues : évacuation de ces enfants vers les Philippines ou vers une ferme école en République dominicaine. Elles témoignent de l'impuissance des œuvres juives, sinon d'une certaine méfiance de leur part à l'idée de voir débarquer un grand nombre d'enfants juifs d'Europe en Amérique.

Pourtant, après les rafles de 1942, des télégrammes affolés arrivent aux Etats-Unis. Le Comité de sauvetage des enfants, mis sur pied sous le patronage d'Eleanor Roosevelt<sup>29</sup>, doit garantir que ces enfants ne seront pas des charges publiques. Il s'occupe donc activement de trouver de l'argent tandis que de son côté, le *Jewish Labor Committee* débloque des fonds pour le sauvetage de 500 enfants des membres du Cercle amical bundiste. Un million de dollars est débloqué par le Joint à l'automne 1942 pour les frais d'émigration des enfants de France jouissant d'un visa américain. Une petite partie seulement sera utilisée.

Finalement, le Département d'Etat accorde 1 000 visas pour des enfants juifs étrangers de moins de 16 ans en passe d'être déportés de France. De son côté, le Canada en accepte 1 000 lui aussi et Saint-Domingue autant. Il s'agit

---

<sup>29</sup> Arch AJDC, Child Care, 611. Un compte rendu du 21 septembre 1942 montre que le but premier du Comité était de faire venir 5 000 enfants, mais que cela nécessitait 4 500 000 dollars alors que la campagne n'avait rapporté que 800 000 dollars.

de visas temporaires pour la durée de la guerre puisqu'il est bien spécifié que tous ces enfants retourneront ensuite dans leurs familles. Mais en réalité, seule une autorisation orale pour 1 000 visas parvient au consul américain à Marseille, sans transmission officielle au chargé d'affaires des Etats-Unis à Vichy. Heureusement, l'OSE, en pourparler avec les Quakers depuis décembre 1940, avait eu le temps de constituer des listes pour un millier d'enfants<sup>30</sup>.

Du côté français, les enfants deviennent un enjeu de négociations entre Laval et les Allemands après les mauvais résultats de la rafle du Vel d'hiv' (12 700 Juifs arrêtés au lieu des 22 000 prévus). Le gouvernement de Vichy et surtout René Bousquet, le secrétaire générale à la Police, propose de livrer les Juifs étrangers, y compris les enfants de plus de 16 ans. Il est décidé, au titre du regroupement familial, que les parents seraient arrêtés et déportés avec leurs enfants, quelque soit leur âge. Les rafles de zone sud d'août 1942 font que les visas de sortie sont suspendus et que ceux des enfants doivent être renégociés.

Donald Lowrie, membre de l'YMCA, fondateur du Comité de Nîmes et interlocuteur américain privilégié de Vichy, négocie avec P. Laval et R. Bousquet, sur la base de 5 000 départs d'enfants juifs dont les parents, étrangers, sont internés. Les Français n'acceptent de faire partir que 500 véritables orphelins car, s'il veut se débarrasser des Juifs étrangers, cette décision irait à l'encontre de sa thèse du regroupement familial<sup>31</sup>. R. Bousquet ajoute : « *Nous ne voulons pas que des enfants traversent l'Atlantique et laissent leurs parents en Pologne.* »

Les dossiers sont sélectionnés par l'OSE qui s'efforce de favoriser les enfants les plus menacés. Le départ est prévu pour la mi-novembre à partir de Lisbonne sur le *Nyassa*, sur lequel se trouvent des accompagnatrices

---

<sup>30</sup> En fait 50 % des départs étaient réservés à l'OSE.

<sup>31</sup> Il n'a, dit-il lors de ces négociations, « *de leçon d'humanité à recevoir de personne.* » Voir Michaël R. Marrus et Robert O. Paxton, *Vichy et les Juifs*, Paris, Calman-Lévy, 1981, pp.374-375.



américaines venues d'Amérique à cet effet. Le 9 novembre, les autorités françaises n'accordent de visas de sortie qu'aux enfants orphelins complets ou dont les parents sont à l'étranger<sup>32</sup>. Le 14 novembre, après l'invasion de la zone sud, une centaine d'enfants en possession de visas de sortie sont bloqués par le consulat américain à Marseille. Toutes les négociations échouent malgré les pressions de dernière minute sur le consulat américain de Lisbonne, et le bateau repart pratiquement à vide. L'occupation de la Zone sud suspend définitivement les autorisations à la fin de novembre 1942. L'OSE de Genève essaye alors de faire passer les enfants les plus exposés en Argentine, via la Suisse, mais celle-ci se méfie et émet des conditions draconiennes, exigeant notamment des assurances du gouvernement argentin<sup>33</sup>.

Comme on peut le constater, la France de Vichy a été une véritable nasse pour les enfants étrangers dont la situation apparaît moins dramatique, vue d'Amérique, que celle d'autres enfants européens. Le Département d'Etat cherche à la même époque à faire sortir et réinstaller des enfants polonais au Kenya et des enfants grecs au Congo belge, solutions qui évitent à chaque fois les Etats-Unis.

Après la guerre, les Etats-Unis restent une destination toujours convoitée pour beaucoup d'enfants devenus orphelins. L'OSE, qui cherche une solution, met sur pied un service appelé « Regroupement familial » dirigé par Jenny (Germaine) Masour-Ratner<sup>34</sup> qui s'occupe également de faire émigrer des enfants dans les pays où ils possèdent de la famille proche, condition *sine qua non* pour obtenir les fameux « affidavits », très demandés en ces temps de reconstruction. Plusieurs assistantes sociales prennent leur bâton de

---

<sup>32</sup> Ceux dont les parents sont dans les camps d'internement de la Zone Sud, et que les autorités cherchent à récupérer pour les déporter, sont exclus. D'autres sont bloqués du fait du débarquement allié en Afrique du Nord. Le *Nyassa* repart donc en catastrophe avec beaucoup moins d'enfants que prévu. 200 enfants prêts à partir de Marseille retournent dans leurs institutions respectives.

<sup>33</sup> Arch. AJDC, Child care, 611, note de AJDC de Lisbonne à New York du 14 janvier 1943.

<sup>34</sup> Jenny Masour-Ratner, *Mes vingt ans à l'OSE*, FMS/Le manuscrit, 2006.

pèlerin pour informer sans apitoyer, convaincre et renseigner sur la situation dramatique des communautés juives d'Europe.

Plusieurs convois sont prêts dès 1946 : le 8 septembre, une soixantaine de jeunes arrivent à New York par l'*Athos II*. Le plus jeune des émigrants a 8 ans, le plus vieux 20. Ils viennent tous des maisons de l'OSE et certains de Moissac. Pour tous c'est l'excitation devant une nouvelle vie. Et pourtant, un an après, beaucoup déchantent. Les lettres affluent à l'OSE : ils ont quitté un cocon pour tomber dans une réalité économique et affective difficile. « *Oublie et regarde résolument vers l'avenir* », tel a été le prix à payer pour devenir citoyen américain. Tous le sont devenus. Ils forment maintenant l'Amicale des anciens de l'OSE-USA et n'ont pas oublié. Ils gardent un lien indéfectible avec la maison-mère, celle qui est venue « *au secours des enfants du siècle*<sup>35</sup> ».

---

<sup>35</sup> Martine Lemalet (dir.), *Au secours des enfants du siècle, regards croisés sur l'OSE*, Nil éditions, 1993.